

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 01179

Numéro SIREN : 421 163 841

Nom ou dénomination : COMPTOIR DE LA PREFABRICATION

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/018353

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions brevets droits similaires	157 680	103 295	54 385		
	Fonds commercial (1)	403 034		403 034	403 034	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains	146 653		146 653	146 653	
	Constructions	3 283 853	1 894 033	1 389 821	1 568 180	
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	6 564 917	4 570 108	1 994 809	2 447 791	
	Autres immobilisations corporelles	203 264	167 002	36 262	25 539	
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes	80 047		80 047	76 597	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.						
Autres participations	76		76	76		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	9 506		9 506	19 733		
Autres immobilisations financières	2 479		2 479	2 479		
TOTAL (II)		10 851 510	6 734 438	4 117 072	4 690 083	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements	623 487		623 487	530 211	
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis	481 833		481 833	510 060	
	Marchandises					
	Avances et Acomptes versés sur commandes	9 104		9 104	20 060	
	CREANCES (3)					
	Créances clients et comptes rattachés	3 891 243	193 635	3 697 608	3 400 489	
	Autres créances	1 583 660		1 583 660	624 829	
Capital souscrit appelé, non versé						
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT						
DISPONIBILITES	743 465		743 465	746 869		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	11 430		11 430	13 340	
	TOTAL (III)		7 344 221	193 635	7 150 586	5 845 859
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)		18 195 731	6 928 073	11 267 658	10 535 942	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

11 985

22 212

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	240 000	240 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	24 000	24 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 188 617	5 188 617
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	270 865	557 951
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		5 723 482	6 010 568
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 123 672	1 920 545
	Emprunts et dettes financières divers	66 147	210 321
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 746 162	1 897 001
	Dettes fiscales et sociales	554 088	418 217
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 914	36 321	
Autres dettes	28 194	42 969	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		5 544 176	4 525 374
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		11 267 658	10 535 942
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		270 865,02	557 951,15
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 314 351	3 316 264
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 176	1 366

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2020	31/12/2019
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	279 943		279 943	36 003
	Production vendue (Biens)	12 745 800	377 345	13 123 146	14 300 604
	Production vendue (Services et Travaux)	125 066		125 066	889 629
	Montant net du chiffre d'affaires	13 150 810	377 345	13 528 155	15 226 236
	Production stockée			(28 227)	78 453
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			157 590	29 536
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)				13 657 518	15 334 225
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			55 339	27 111
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			3 458 530	4 063 707
	Variation de stock			(93 276)	(79 175)
	Autres achats et charges externes			5 521 731	6 609 642
	Impôts, taxes et versements assimilés			302 186	271 172
	Salaires et traitements			1 818 780	1 693 965
	Charges sociales du personnel			1 177 415	1 114 449
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			790 834	801 410
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			192 972		
Dotations aux provisions					
Autres charges			75 277		
Total des charges d'exploitation (2)				13 299 788	14 502 282
RESULTAT D'EXPLOITATION				357 730	831 942

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		357 730	831 942
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	94	159
Total des produits financiers		30 113	6 133
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	52 022	35 403
Total des charges financières		52 022	35 403
RESULTAT FINANCIER		(21 815)	(29 111)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		335 914	802 831
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	17 477	24 066 10 937
Total des produits exceptionnels		17 477	35 002
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 380	226 25 626
Total des charges exceptionnelles		16 380	25 852
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 098	9 150
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		66 147	43 709 210 321
TOTAL DES PRODUITS		13 705 202	15 375 519
TOTAL DES CHARGES		13 434 337	14 817 568
RESULTAT DE L'EXERCICE		270 865	557 951

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **11 267 658** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **13 705 202** euros et un total **charges** de **13 434 337** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **270 865** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La société Comptoir De La Préfabrication est entrée le 1er janvier 2017 dans le périmètre d'intégration fiscale de la société mère Groupe Saint Léonard siren 528691975.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalué à leur coût de production.

Les produits finis sont valorisés sur la base du coût de production déduit à partir du prix de vente des produits finis en stock auquel est appliqué un pourcentage moyenné afin de neutraliser la marge et les coûts de transports.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits marquants de l'exercice

Précisions sur les conditions particulières d'activité pendant la période COVID 19 :

L'activité de l'entreprise a été arrêtée pendant le 1er confinement sur 2 semaines avec reprise progressive des chantiers à l'issue de cette période.

Elle a eu recours à l'activité partielle sur les mois de Mars à Juin 2020.

La société a bénéficié d'un prêt "Atout" auprès de BPI France de 1 500 000€.

Une provision pour créances douteuses d'un montant de 192 972€ a été constatée correspondant à un litige avec la société IDSB pour lequel des transactions sont en cours.

Règles et Méthodes Comptables

Evènements postérieurs à la clôture

Ci-après, les évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes annuels et n'ayant aucun lien direct prépondérant avec une situation existante à la clôture :

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Engagements complémentaires en matière de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements de 87 582.64 euros à la fin de l'exercice n'ont pas été constatés sous forme de provision.

Les engagements retraite des cadres, Etam et employés sont couverts partiellement par un contrat retraite "Contrat Bati Avantages" souscrit auprès de SMA Vie BTP par GSL pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	495 724		64 991			560 715
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	495 724		64 991			560 715
CORPORELLES						
Terrains	146 653					146 653
Constructions sur sol propre	1 949 033					1 949 033
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement	1 325 808		13 512		4 500	1 334 820
Instal technique, matériel outillage industriels	6 472 890		112 144		20 117	6 564 917
Instal., agencement, aménagement divers	4 760		17 000			21 760
Matériel de transport	73 549					73 549
Matériel de bureau, mobilier	92 615		16 952		1 612	107 955
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	76 597		3 450			80 047
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 141 905		163 058		26 229	10 278 734
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	76					76
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	22 212		7 523		17 750	11 985
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 288		7 523		17 750	12 061
TOTAL	10 659 917		235 572		43 979	10 851 510

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	92 689	10 606		103 295
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 689	10 606		103 295
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	943 179	85 778		1 028 958
Instal technique, matériel outillage industriels	763 482	106 093	4 500	865 075
Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 025 099	565 126	20 117	4 570 108
Matériel de transport	1 305	1 596		2 901
Matériel de bureau, mobilier	67 254	6 295		73 549
Emballages récupérables et divers	76 826	15 339	1 612	90 553
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 877 144	780 228	26 229	6 631 143
TOTAL	5 969 834	790 834	26 229	6 734 438

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	54 032	192 972	53 369	193 635
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	54 032	192 972	53 369	193 635
TOTAL GENERAL		54 032	192 972	53 369	193 635
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		192 972	53 369		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

COMPTOIR DE LA PREFABRICATION

Société par actions simplifiée au capital de 240.000 €
Siège social : 875, chemin des Iles La Gâche – 38530 BARRAUX
421 163 841 RCS GRENOBLE

(ci-après la « **Société** »)

**EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
STATUANT LE 10 JUIN 2021**

*
* *

DEUXIEME DECISION

***(Affectation du résultat net comptable de l'exercice social clos
le 31 décembre 2020)***

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 se soldent par un bénéfice de 270.865 €, approuve la proposition du Président quant à l'affectation de ce résultat et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 270.865 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	270.865 €
Bénéfice distribuable	270.865 €
En distribution de dividendes à hauteur de	270.865 €

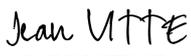
Le dividende, d'un montant d'environ 33,86 € par action, sera mis en paiement dans les 45 jours suivant la présente réunion.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende distribué par action	Montant total des dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2017	68,09 €	544.713 €	544.713 €	
31/12/2018	75,47 €	603.776 €	603.776 €	
31/12/2019	69,74 €	557.951 €	557.951 €	

Cette décision est adoptée.

*
* *

DocuSigned by:

5A4D50C46FD342F...

Certifié conforme à l'original par le Président
Monsieur Jean VITTE
Président

Valérie JEANSON

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

Yannick BLANCHARD DELORME

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

COMPTOIR DE LA PREFABRICATION

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 240.000 €

Siège social : 875, chemin des Iles La Gâche

38530 BARRAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS 2020

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts-Comptables de Paris IDF
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

37, rue des Trois Moulins

77000 MELUN

Tél. : 01 64 09 43 43

Société par actions Simplifiée au capital de 125 000 euros

RCS MELUN 332 679 497

Siret: 332 679 497 00039

TVA Intracom FR 71 332 679 497

A l'Assemblée Générale de la **SASU COMPTOIR DE LA PREFABRICATION**,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COMPTOIR DE LA PREFABRICATION** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 se rapportant à la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses

- déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de la continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou refus de certifier ;
 - Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Melun, le 24 mai 2021

SAS ARÉCOM Expertise Audit et Conseils
Société de commissariat aux comptes

présentée par **Yannick BLANCHARD DELORME**
Commissaire aux comptes